



L'Europe attribue près de 39 M€ à des projets de « développement durable » en Aquitaine

www.europe-en-aquitaine.eu

Le 7^e Comité de programmation des fonds européens en Aquitaine pour la période 2007/2013, coprésidé par le Préfet de région, Francis IDRAC, et le Président du Conseil Régional, Alain ROUSSET, s'est réuni le 1^{er} octobre dernier et a attribué près de **39 M€** de subventions (pour un montant total de projets présentés d'environ **140 M€**), ce qui montre, une fois encore, l'importance de l'effet de levier additionnel des financements européens sur les projets aquitains.

• Des aides à l'innovation et à la recherche finalisée

Plusieurs projets sont d'un intérêt remarquable :

- le projet PETAL (PETawat Aquitaine Laser) au Barp (Gironde) **6 M€** de FEDER (Fonds Européen de Développement Régional) pour un coût total de plus de **12 M€** pour sa phase 2.

Ce projet fédère les communautés de physiciens nucléaires, physiciens des particules, astrophysiciens, spécialistes des lasers, expérimentateurs et théoriciens autour d'un outil unique en Europe.

- le soutien à l'entreprise SERIPANNEAUX SA à St Vincent de Tyrosse (Landes) pour la mise au point d'un procédé innovant ; ce projet permettra d'améliorer son potentiel d'innovation et d'assurer sa compétitivité. Sur un investissement total de plus de 2 M€, le FEDER intervient à hauteur d'un peu plus de **260 000 €**

- D'autres projets d'ampleur en Lot-et-Garonne favorisent également la structuration de la filière bois, permettant de créer de l'emploi durable en territoire rural.

Il est à noter que tous les projets de plus de 2 M€ font l'objet d'un diagnostic développement durable spécifique, ce dispositif dont le bilan est très positif sera poursuivi et étendu au CPER (Contrat de projets Etat Région).

• Du numérique dans les quartiers, le respect de l'environnement et l'accueil d'artistes

Dans le cadre des projets intégrés de développement durable des quartiers urbains sensibles, un certain nombre d'opérations ont été sélectionnées parmi lesquelles :

- la phase 1 du « **Parc aux Angéliques** » : un parc urbain respectueux de l'environnement en bord de Garonne et situé en zone Natura 2000 qui s'intègre dans le projet intégré urbain de la ville de Bordeaux. Cette opération est soutenue par le FEDER pour plus de **320 000 €** sur un total d'1 M€.

- la création d'une **résidence d'artistes** sur le plateau technique de la plaine de Lamoura sur la commune de Boulazac (Dordogne) au titre du projet intégré de Périgueux.

- l'équipement numérique ambitieux du **pôle culturel de Cenon** (Gironde) « Le rocher de Palmer » pour le projet intégré urbain des Hauts de Garonne. Le FEDER intervient à hauteur de **1,6 M€** sur un investissement de 4 M€.

D'autres projets numériques vont également bénéficier du fonds FEDER tels que le projet Plateforme de l'Information Géographique Mutualisée entre les acteurs aquitains, dénommé PIGMA et porté par le GIP Aménagement du Territoire et Gestion des Risques et la résorption des zones blanches haut débit du Lot et Garonne.

• Une ambition pour le développement de la filière de l'énergie solaire en Aquitaine

En matière de valorisation du potentiel énergétique et environnemental, le programme « compétitivité et emploi » FEDER accompagne par exemple le **projet de centrale photovoltaïque de Gabardan** porté par EDF énergies nouvelles pour 13,35 M€ dont **2,8 M€** de FEDER. L'enjeu de ce projet est la création d'une véritable filière industrielle en accompagnant l'expérimentation grandeur nature du pilote expérimental lancé par la société Exosun.

